

## Éditorial

### Le Mot de la Présidente



Ce numéro de « MuFA.be » fait la part belle à l'architecture durable dans notre territoire. L'occasion de mettre en avant les trois lauréats du Prix d'architecture durable en Province de Luxembourg 2015, organisé avec nos partenaires, la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne et la Cellule Développement Durable de La Province de Luxembourg. Nous vous proposons un petit inventaire choisi de quelques réalisations récentes dans nos communes qui ont opté pour une dimension durable dans leur conception. L'architecture des bâtiments de nos villes et villages reflète l'époque de leur construction. Demain, nos constructions actuelles seront les témoins de cette volonté, de la part de plus en plus d'habitants, de concevoir leur logement avec des matériaux durables et locaux visant également à économiser l'utilisation des énergies non renouvelables.

Le futur se construit dès aujourd'hui et ce ne sont pas nos 12 explorateurs de cette année qui vous contrediront. Du 3 au 7 août dernier, ils ont pu concrétiser leur rêve de maison ou de village dans la réalisation d'une maquette dont ils pouvaient être fiers. Depuis 2012, ce stage d'été permet à l'équipe de la MuFA de répondre à un de ses objectifs: expliquer à la jeune génération ce qu'est l'aménagement du territoire et l'urbanisme et surtout les sensibiliser aux enjeux de ces thématiques. Des jeux sur des matériaux de construction et les styles architecturaux, une visite de Marche-en-Famenne pour expliquer sa rénovation urbaine, une autre d'Arlon pour y découvrir l'histoire, et les fonctions d'une ville sans oublier des balades à travers les paysages famennois, toutes ces activités ont rythmé cinq jours ensoleillés. Venez les découvrir en image sur notre site internet.

Je vous laisse poursuivre la lecture de ces pages non sans avoir attiré votre attention sur l'actualité de cet automne qui devrait être teintée par les débats parlementaires sur le nouveau CoDT.

Laurence SCHALKWIJK, Présidente de la MuFA

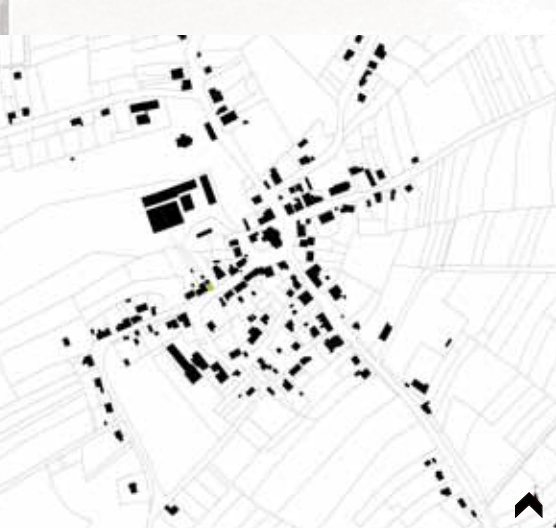
## PAD 2015

### Présentation du PAD

En 2009, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg, la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne et la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne s'associaient pour lancer la première édition du Prix d'architecture durable sur le territoire de la Province de Luxembourg.

Riche en projets de qualité, la 4<sup>ème</sup> édition a eu lieu cette année en mettant à l'honneur des bâtiments rénovés du secteur privé. Le jury, réuni le 28 août dernier, a récompensé 3 candidats. La remise des prix aux lauréats a eu lieu le 11 septembre à Saint-Hubert. L'occasion est belle de vous présenter ces projets: le premier prix, d'une valeur de 2.000 euros, a été décerné à Florian Golinvaux, pour la rénovation d'une toute petite habitation à Porcheresse (Daverdisse), dont l'auteur de projet est Boris Pairon. Le deuxième prix, d'une valeur de 1.500 euros, a été attribué à M. et Mme Lebon-le Clément pour la rénovation d'un fournil en habitation à Wellin (l'auteur de projet est Marie le Clément de l'Atelier de la Grange SPRL). La «mention empreinte environnementale», d'une valeur de 500 euros, a été décernée à M. et Mme Gillis-Pirson, pour la rénovation d'une étable en logement à Manhay (l'auteur de projet est Christophe Houbion).

**PRIX**  
**ARCHITECTURE DURABLE**  
**EN PROVINCE DE**  
**LUXEMBOURG**  
édition 2015



1<sup>er</sup> prix  
« bâtiments rénovés  
résidentiels »

### Rénovation d'une petite habitation

Maître d'ouvrage : Florian Golinvaux

Auteur de projet : Boris Pairon

Localisation : Porcheresse

Le bâtiment, à l'origine construit pour assurer un logement après la Première Guerre mondiale, offre la particularité d'être un très petit volume. Souhaitant conserver ce trait de caractère, la rénovation a recréé un bâtiment avec une volumétrie épurée et discrète, sans trop dénaturer les dimensions du volume existant. L'annexe rend la circulation, de l'entrée principalement, plus aisée, offrant plus d'espace aux lieux de vie. Cette petite extension à toiture plate à l'avant du bâtiment a permis d'insérer un hall d'entrée et une pièce de rangement.

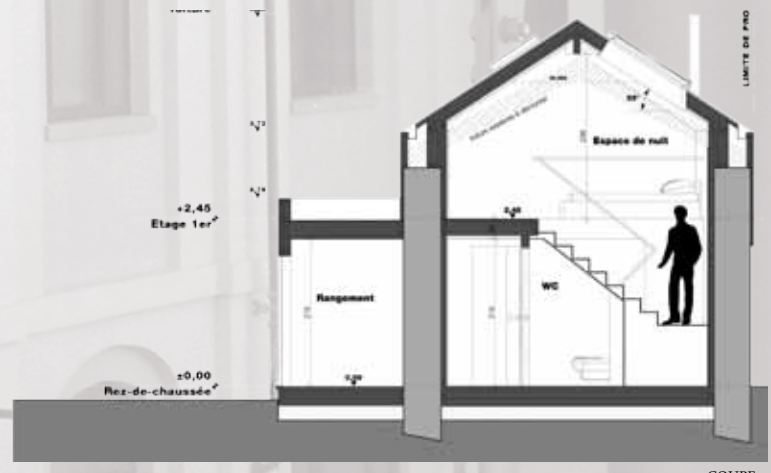
Les travaux ont permis de réaliser des ouvertures supplémentaires dans le volume existant. La toiture a été démontée et rehaussée pour un gain d'espace dans l'unique pièce de nuit. Toutes les parois extérieures ont été doublées afin d'obtenir une étanchéité et une isolation de qualité et écologique (laine de bois). La nouvelle structure a été réalisée en ossature bois pour une question de facilité et de rapidité de mise en œuvre. Le chauffage est assuré par un poêle à pellets dans le séjour, suffisant aux besoins de l'entièreté du bâtiment. Les matériaux utilisés sont propres à l'Ardenne tels que la pierre, le bois et l'ardoise. Ceux-ci ont permis une intégration relativement facile du projet malgré son aspect contemporain et un contexte bâti environnant ayant un caractère rural prononcé.



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN ETAGE



COUPE





## Rénovation d'un fournil en habitation

Maîtres d'ouvrage : M et Mme Lebon - le Clément

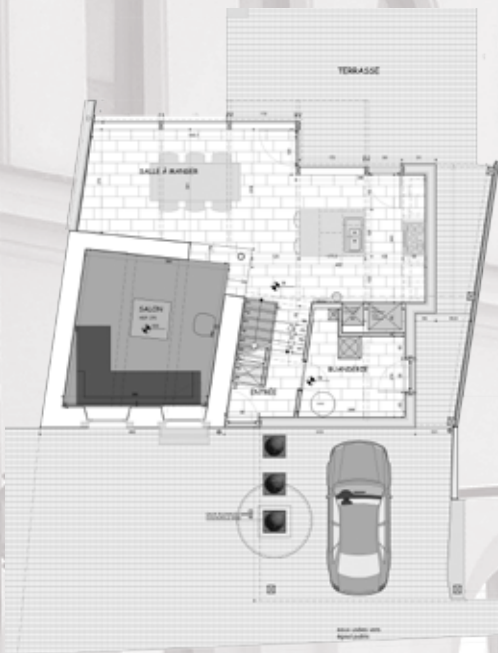
Auteur de projet : Marie le Clément - Atelier de la Grange sprl

Localisation : Wellin

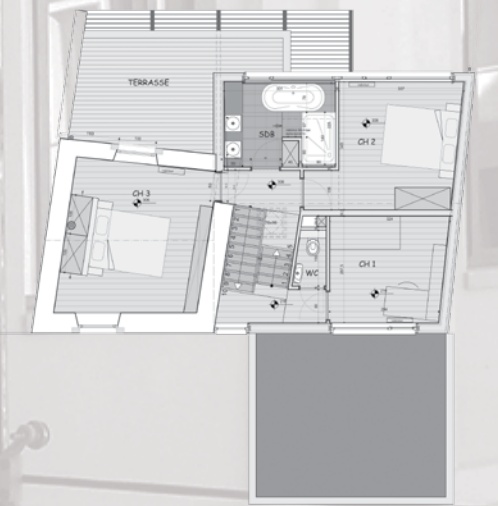
Le projet est la transformation d'un ancien fournil en pierre sur deux niveaux (une pièce en bas et une pièce en haut) et de ses annexes (un garage et une remise) en une maison unifamiliale. Situé au coeur du village de Wellin avec une parcelle exposée au sud, ce site convenait tout à fait à la création d'un petit logement pouvant accueillir une famille de quatre personnes.

La démolition des annexes, sans grand intérêt architectural, a laissé place à un nouveau volume en ossature bois. Ce volume conserve la typologie locale avec une toiture à deux versants mais marque l'intervention contemporaine par son matériau de façade en bardage bois ajouré et ses baies aux proportions différentes du bâtiment en pierre. A l'arrière, un volume vitré à toiture plate s'ouvre vers le jardin et la lumière du sud. Malgré la petite taille de cette maison (112 m<sup>2</sup>), la sensation d'espace transparait. Les espaces intérieurs et extérieurs s'interpénètrent et les matériaux accentuent cette sensation. Par exemple, le pignon en pierre de l'ancien fournil a été conservé pour accueillir aujourd'hui la cage d'escalier. Dans le même esprit, le bardage en cèdre du mur mitoyen à l'arrière se prolonge dans la pièce de vie.

Grâce à des choix de matériaux et d'équipements durables et écologiques, cette maison dont la conception date de 2005, répond toujours aux normes énergétiques d'aujourd'hui: isolation importante, systèmes de chauffage (poêle à pellets), d'ECS (panneaux solaires) et de ventilation performants et matériaux en majorité renouvelables (cellulose, bois, etc.).



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN ETAGE



FACADE NORD



FACADE SUD





mention  
EMPREINTE  
ENVIRONNEMENTALE

## Rénovation d'une étable en logement

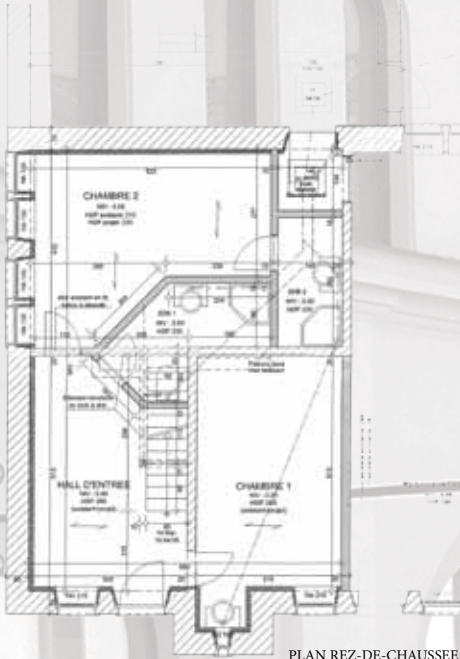
Maîtres d'ouvrage : M et Mme Gillis - Pirson

Auteur de projet : Christophe Houbion

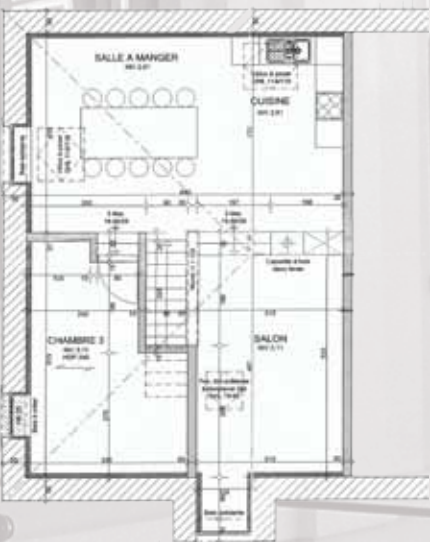
Localisation : Manhay

La ferme du Mafa est un bâtiment construit dans les années 1930. Celui-ci s'intègre dans le paysage ardennais en donnant un maximum de confort et d'aisance pour les travaux quotidiens des fermiers. En exploitation agricole depuis sa conception, le lieu s'est réorienté dans les années 2000 d'un élevage bovin vers une activité horticole, rendant l'étable et une partie du fenil inutiles dans les travaux de la ferme. Les maîtres d'ouvrage ont souhaité offrir un logement sain et respectueux de la planète à des personnes désireuses de vivre sur ce lieu devenu aujourd'hui un éco-centre. Les travaux ont commencé en 2007 pour se terminer en 2009.

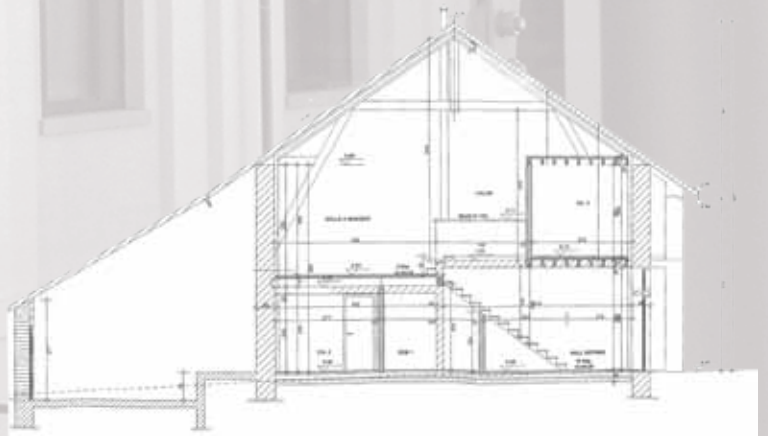
Le logement s'organise avec l'espace de nuit au rez-de-chaussée et l'espace de jour à l'étage. Le bâtiment existant n'a pas été fortement modifié. Les murs extérieurs, la charpente, la plupart des ouvertures ainsi que les étages ont été conservés. C'est dans l'organisation spatiale, l'isolation et l'aménagement intérieur que les choix se sont tournés vers la plus petite consommation énergétique possible : isolation écologique (paille, laine de chanvre, liège, roseaux), pompe à chaleur, chauffage mural, poêle à bois d'appoint, lagunage, etc. Les matériaux utilisés, comme l'argile, ont été choisis pour leur absence de nocivité lors de leur production, de la mise en œuvre et de la vie dans l'habitation.



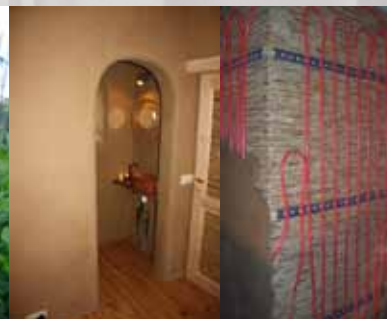
PLAN REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN ETAGE



COUPE





Dans notre province, les initiatives durables se multiplient et nous ne pouvons que les encourager. Si le PAD 2015 était consacré aux bâtiments résidentiels privés, des projets tertiaires voient le jour. Cap sur Libramont (construction de la résidence Bois de Bernihè et du bâtiment de TV Lux), Marche (construction d'un immeuble de bureau passif), Hotton, Libin, Tenneville, Manhay et Nassogne (installation d'un réseau de chaleur et rénovation d'une école) et enfin Beauraing.

C'est une technique constructive innovante qui a permis à la **résidence Bois de Bernihè** de voir ses étages montés en 8 semaines. Ce sont des parois faites de panneaux en bois contre-collé, technique encore peu courante en Belgique et en Europe. L'ambiance intérieure de la résidence est chaleureuse grâce à l'omniprésence du bois, mais également grâce à son système de chauffage (et à son isolation, évidemment). L'air de l'extérieur passe dans un mécanisme double-flux (récupération de la chaleur) pour ensuite être expulsé dans les chambres. L'air des pièces humides est quant à lui évacué vers l'extérieur (toujours en passant par le double flux pour y récupérer sa chaleur). Tous les espaces du bâtiment ont une température stable, ce qui offre un confort aux habitants des 110 chambres.

**Le bâtiment de Sofilux** (TV Lux, RTBF Vivacité et Sofilux) affiche résolument une architecture contemporaine. Le bâtiment accueillera les studios de TV et de radio. Grâce à son architecture et son implantation, le bâtiment s'ouvre vers Libramont tel une porte de la ville. Il est tantôt ouvert sur les espaces d'information, tantôt opaque pour les studios et les locaux techniques. Le bâtiment s'articule autour de 3 volumes hiérarchisés. Le premier volume se compose d'un rez-de-chaussée avec 2 étages et est réalisé au moyen d'un socle en béton et d'une structure en bois avec un revêtement en acier. Un second volume, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, est réalisé en pré-murs de béton, isolés et laissés bruts. Enfin le troisième volume, sur un rez-de-chaussée uniquement, est construit en blocs de béton traditionnels, isolés et enduits. Isolation acoustique et thermique, panneaux solaires, ventilation et système de chauffe/refroidissement VRV variable selon les espaces permettent au projet d'avoir une valeur K inférieure à 18, ce qui est très proche de la norme passive.

Direction Marche-en-Famenne pour découvrir **le premier bâtiment de bureau passif** de Wallonie. Situé sur le complexe du Wex, ce bâtiment a été construit en 2008. Il comprend un parking en sous-sol, des bureaux et des sanitaires au rez-de-chaussée et à l'étage. Un atrium central apporte de la lumière naturelle. La toiture, réalisée en vague, amène de la légèreté et une avancée pour l'entrée du bâtiment. La structure, en bois et en béton, permet une diminution du poids pour les fondations et un temps de montage réduit. En façade, le bâtiment est paré de béton, d'acier, de crépi et de pierres. Panneaux solaires, ventilation, isolation, châssis en triple vitrage permettent au bâtiment d'être chauffé pour moins de 15KWh/m<sup>2</sup>/an.

La construction durable, c'est aussi une histoire de consommation. Les communes de Hotton, Nassogne, Tenneville, Libin et Manhay se sont penchées sur la question. Elles ont toutes mis en place **un réseau de chaleur** grâce au bois local. La commune de Hotton compte 37% de son territoire en zone forestière (60% à Tenneville). Les bois inutilisés sont donc amenés dans un hangar, déchiquetés, séchés et utilisés dans une chaudière adaptée. Cette chaudière commune alimente ensuite plusieurs bâtiments (hall des sports, salle de village, bibliothèque, maison communale, locaux du CPAS, salle des devoirs et d'accueil extra-scolaire). Cette technique couvre près de 80 % des besoins en chauffage de ces six bâtiments à Hotton. Le village de Malempré (Manhay) parvient à alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire une quarantaine de bâtiments (bâtiments communaux, église, habitations, etc.) et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin!

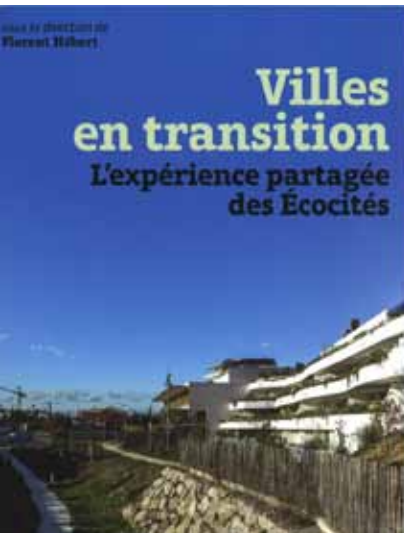
L'école d'Ambly (Nassogne) reçoit le label **école-éco-sympa**. En 2005 l'école a été rénovée. Les matériaux naturels, écologiques et locaux ont été privilégiés: toiture en ardoises naturelles, structure et châssis en bois, murs en terre cuite, isolation en cellulose, finitions intérieures en enduits d'argile et de plâtre sans formaldéhyde et pour chauffer le tout, une chaudière à pellets. Assurément une belle démarche pour offrir un cadre sain à ses occupants.



Une fois n'est pas coutume, allons voir dans une commune voisine ce qu'il s'y passe. Beauraing aura tout prochainement des éco-appartements dans son centre-ville. Ce projet est la rénovation d'une maison bourgeoise en **4 appartements passifs**. Il est la concrétisation de l'Eco-immobilière, Couleur Terre et La Caléstienne, entreprise de formation par le travail (EFT).

## Bibliothèque

### Villes en transition



«*Quel modèle pour le développement urbain durable en France?*» C'est cette question qui a été posée par l'état français aux grandes villes du pays en 2008. La réponse ne fût pas un modèle de ville unique mais une multitude d'initiatives à travers la France. Ces exemples de nouvelles démarches urbanistiques sont appelées les Ecocités. Véritables laboratoires d'architectures, de techniques, de constructions, ces parties de villes sont des exemples témoignant d'un urbanisme plus durable. Les Ecocités ont également l'avantage d'être issues de réflexion entre l'Etat, les collectivités et les acteurs privés qui nous laissent penser qu'il est possible d'appliquer ces réflexions à notre territoire. «*Villes en transition*» nous fournit des exemples, des nouvelles démarches, des stratégies d'aménagement, des pistes de réflexions pour penser la ville de demain dans le contexte économique, énergétique et social qu'est le nôtre.

*Cet ouvrage, ainsi que de nombreux autres sur l'aménagement du territoire, le logement, l'architecture, le patrimoine... peuvent être consultés ou empruntés à la MUFA.*

## Agenda

### Activités à venir

**12 octobre**  
**Visite de l'observatoire du paysage à Faulx-les-Tombes**

#### **Visite de l'observatoire du paysage à Faulx-les-Tombes**

Le 12 octobre 2015, La MuFA et le PNDO organisent une visite à l'observatoire du paysage. Celui-ci constitue un outil de recherche et d'enseignement qui est le premier du genre en Wallonie. L'objectif de cette journée est de sensibiliser toute personne intéressée à la lecture paysagère afin de mieux appréhender l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature. Cette formation comprendra à la fois du travail en salle et une sortie sur le terrain. Celle-ci se déroulera de 8h30 à 17h et sera encadrée par deux géographes, Dimitri Belayew et Christian Jacques.

**19 novembre**  
**Matinée**  
**«Les infrastructures routières et traversées de villages» à La Roche-en-Ardenne**

#### **Infrastructures routières et traversées de villages, pour quelle image rurale?**

Le 19 novembre prochain, la MuFA organise avec le PNDO une matinée pour renforcer les connaissances de nos communes sur le sujet des infrastructures routières. Nous y présenterons notamment les différents outils à leur disposition et nous les aiderons dans leur réflexion en croisant les regards des administrations et d'autres acteurs.

**Novembre**  
**Conférence**  
**Le schéma de développement commercial**

#### **Conférence «Le schéma de développement commercial au service du développement territorial de nos villes régionales?»**

La MuFA organise une soirée information - débat autour du nouveau schéma de développement commercial de la Wallonie, de son pendant communal et de leur lien avec l'urbanisme. Informations complémentaires prochainement sur notre site [www.muфа.be](http://www.muфа.be)



Wallonie

Le périodique de la MUFA est édité avec le soutien de la Wallonie et des communes partenaires.

Il peut être obtenu sur simple demande ou téléchargé sur le site internet.

Editeur responsable : Laurence SCHALKWIJK (Présidente)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 MARLOIE

Tél : 084/45.68.60 - Fax : 084/45.68.61 - Mail : [info@muфа.be](mailto:info@muфа.be) - [www.muфа.be](http://www.muфа.be)

n° 29 (2015) - trimestriel (oct.- nov.- déc.) - n° agrément : P911469